

## La gestion du patrimoine des mineurs

### Droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des notaires, avocats et magistrats (6h)

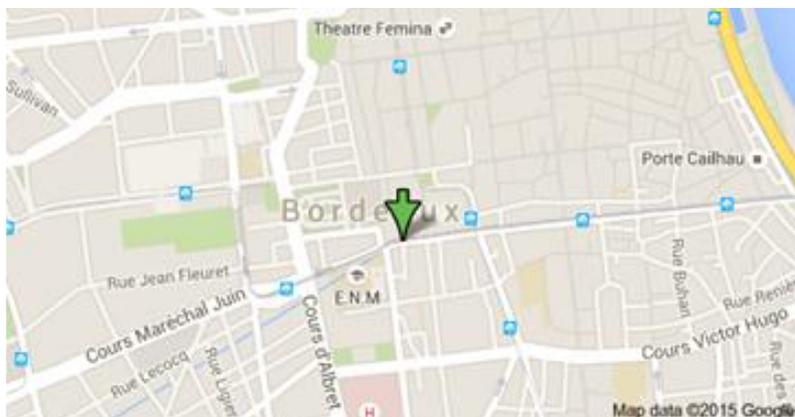
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

### Tarif pour les professionnels :

80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

### Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt « Gare Saint-Jean », prendre le tram Ligne C direction « Cracovie », descendre à l'arrêt « Porte de Bourgogne », puis prendre le tram Ligne A direction « Le Haillan Rostand », descendre à l'arrêt « Hôtel de Ville »

### Contacts

IRDAP  
Secrétariat  
T 05 56 84 85 82  
irdap@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : [irdap.u-bordeaux.fr](http://irdap.u-bordeaux.fr)

# La gestion du patrimoine des mineurs

## Le vendredi 8 novembre 2019

### > 8H45 – 17H00

Amphi Duguit – Pôle juridique et judiciaire  
Place Pey Berland



Direction scientifique :

**Frédérique Julienne**

Maître de conférences  
Université de Bordeaux

Renseignements / inscriptions :

[irdap@u-bordeaux.fr](mailto:irdap@u-bordeaux.fr)

**Colloque**

Organisé par l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) de l'université de Bordeaux

Université de Bordeaux, site de Pessac – juin 2019

En partenariat avec :

IRDAP

Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine / Université de Bordeaux



DROIT & PATRIMOINE

**CERFAPS**

Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé

## Matinée :

### Les acteurs de la gestion du patrimoine des mineurs

*Sous la présidence de :*

**F. Lacassagne**, avocate, Barreau de Bordeaux,  
Présidente du CRIC

#### 8h45 OUVERTURE

#### 9h00 Fallait-il uniformiser le régime de l'administration légale?

**I. Maria**, professeur, université de Grenoble

#### 9h30 Le droit légal de jouissance des parents en question

**F. Julienne**, maître de conférences, HDR, université de Bordeaux

#### 10h00 L'autonomie du mineur dans la gestion de son patrimoine

**J-M. Plazy**, professeur, université de Bordeaux

#### 13h30 Pause café

#### 11h00 Les conflits d'intérêts : le rôle de l'administrateur ad hoc

**A. Gouttenoire**, professeur, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et directrice de l'Institut des mineurs

#### 11h30 La mission du juge des tutelles aujourd'hui

**M. Saunier**, magistrate, coordinatrice de formation pour les fonctions de l'instance à l'ENM

## Après-midi :

### La mise en œuvre de la gestion du patrimoine des mineurs

*Sous la présidence de :*

**M. Massie**, Président de la Chambre départementale des notaires de la Gironde

#### 14h00 Le mineur et le droit des successions et des libéralités

**N. Peterka-Borgniet**, professeur, université Paris-Est Créteil (UPEC, Paris 12)

#### 14h30 Le mineur et le droit bancaire

**J. Lasserre Capdeville**, maître de conférences, HDR, université de Strasbourg

#### 15h00 Le mineur et le droit des sociétés

**M. Laroche**, professeur, université de Rouen Normandie

#### 15h30 Discussions avec la salle

#### 16h00 RAPPORT DE SYNTHÈSE

**H. Lécuyer**, professeur, université Panthéon-Assas (Paris II)